

HANDICAP & EMPLOI, NOUVEAUX MÉTIERS, NOUVEAUX HORIZONS !



19^{ème} Semaine pour l'emploi des personnes handicapées Du 16 au 22 novembre 2015

SAVE THE DATE

Bagneux, le 11 septembre 2015

Comme chaque année, l'Agefiph participe à la prochaine Semaine pour l'emploi des personnes handicapées avec pour objectif, de sensibiliser le plus grand nombre au recrutement de travailleurs handicapés dans les secteurs privé et public. C'est désormais le rendez-vous incontournable de l'agenda social pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

La 19^{ème} Semaine pour l'emploi des personnes handicapées se déroulera du lundi 16 novembre au vendredi 22 novembre 2015.

A cette occasion, l'Agefiph a choisi de communiquer sur le thème « NOUVEAUX MÉTIERS, NOUVEAUX HORIZONS ! », c'est-à-dire de mettre en avant les « nouveaux » métiers offrant des opportunités d'emploi aux personnes handicapées.

Le choix de la thématique fait référence au plan visant à élargir et diversifier l'offre des métiers proposés aux personnes handicapées et qui constitue un des engagements de l'Agefiph pris lors de la Conférence nationale du handicap fin 2014.

Les métiers peuvent être « nouveaux » à plusieurs titres :

- Soit parce qu'ils sont émergents sur le marché de l'emploi. Exemple des métiers du web.
- Soit parce que des évolutions réglementaires, techniques ou pédagogiques ont permis à davantage de personnes handicapées d'y accéder. Exemple de la prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles dans les métiers du transport routier qui a permis à des personnes handicapées des membres supérieurs d'obtenir un permis poids lourd.
- Soit parce qu'il s'agit de métiers vers lesquels les personnes handicapées hésitent à s'orienter. Exemple des métiers du bâtiment ou de la santé.

.../...





Si des progrès significatifs sont facilement constatables depuis l'adoption de la première loi Handicap du 10 juillet 1987, la mobilisation de tous reste un enjeu fort de société.

C'est tout l'enjeu de l'implication de l'Agefiph dans cette 19^{ème} édition !

CONTACT PRESSE :

Agence Milbox : David Perrussel - david.perrussel@milbox.fr - 01 42 51 35 13 - 07 61 85 05 80

QU'EST CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Agefiph désigne l'association qui assure la gestion du Fonds de développement de l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé. C'est un fonds de mutualisation interprofessionnel. Depuis la loi du 10 juillet 1987, les entreprises de 20 salariés et plus ont l'obligation de compter au moins 6 % de personnes handicapées dans leurs effectifs. Pour satisfaire à cette obligation, elles peuvent recruter, faire appel au secteur protégé et adapté, signer un accord sur l'emploi des personnes handicapées, accueillir des stagiaires ou verser une contribution à l'Agefiph.

La mission de l'Agefiph : favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé, au moyen des contributions des entreprises.

Complémentaire aux politiques et dispositifs de droit commun, dans le cadre de la politique et de la stratégie définies par son Conseil d'Administration, l'action de l'Agefiph comporte deux dimensions principales :

- la mise à disposition d'une offre d'intervention pour les employeurs et les personnes handicapées avec pour objectif de soutenir leurs projets sur différents domaines (conseil, accompagnement, accès à l'emploi, maintien dans l'emploi, formation professionnelle...);
- des conventions et accords de partenariat avec les institutions en charge de l'emploi et de la formation des demandeurs d'emploi et des salariés pour mobiliser les dispositifs de droit commun en faveur des personnes handicapées et rechercher les articulations efficaces.

En savoir plus sur : <http://www.agefiph.fr/lasemaine2015>



www.agefiph.fr/lasemaine2015